Ecrit par Echo du Mardi le 29 avril 2025

Budget 2026 : vers un grand ménage des niches fiscales ?

Le sujet de la réduction des « dépenses fiscales » a régulièrement été mis en avant ces dernières semaines. Avec la recherche d'économies de 40 milliards d'euros pour le budget 2026, le gouvernement a évoqué plusieurs pistes dont la suppression de certaines niches fiscales. Qu'en pensent les bénéficiaires ? Les remettre en cause est-il si simple ? Vers la fin l'abattement fiscal pour les retraités ? Moneyvox apporte quelques éléments de réponses avec un sondage exclusif réalisé avec Yougov*.

Tout d'abord, lorsque l'on demande aux personnes sondées quelle niche fiscale, parmi les plus coûteuses, il faudrait supprimer en priorité pour réduire le déficit de l'État, on observe dans les réponses peu de connaissance et d'enthousiasme. En effet, les 6 niches fiscales proposées – exonération des heures supplémentaires ou réductions pour les dons aux associations par exemple – ne recueillent que 44% des souhaits de suppression. En parallèle, 34% des répondants ne veulent en supprimer aucune et 21% qui

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 29 avril 2025

ne savent pas quelle niche il faudrait supprimer en priorité.

> « Dans chaque niche fiscale, il y a un chien qui mord. »

« L'adage 'dans chaque niche fiscale, il y a un chien qui mord' se vérifie une fois de plus ! les suppressions de niches fiscales – qui ne sont rien de plus que des augmentations d'impôts – ne suscitent pas d'enthousiasme de la part des Français, même si ces niches ne les concernent pas directement. Il faut dire que chacune de ces niches a, en tant que telle, son utilité, même si leur coût est élevé ! », constate Maxime Chipoy, président de Moneyvox.

Fin de l'abattement de 10% sur les pensions ? C'est non pour une majorité de Français !
Le constat est clair puisque le sondage révèle que 65% des personnes interrogées ne sont pas favorables à la suppression de l'abattement fiscal de 10% des retraités. Seuls 23% sont pour et 12% ne se prononcent pas.
Dans le détail, 85% des plus de 55 ans sont opposés à cette mesure. Un pourcentage qui passe à 65% pour les 45-54 ans (24% pour), 48% pour les 35-44 ans (34% pour), 42% pour les 25-34 ans (37% pour) et 41% pour les 18-24 ans (34% pour). Au final, dans toutes les classes d'âge, le pourcentage de personnes opposées à la suppression de l'abattement de 10% pour les retraités est supérieur à celles qui y sont favorables.
« S'il était attendu que les retraités – ou ceux qui approchent de la retraite – soient opposés à cette suppression, la solidarité des plus jeunes envers leurs aînés sur ce sujet est étonnante. D'autant plus que, du fait d'un patrimoine naturellement plus fourni, les retraités Français sont les seuls en Europe à avoir un niveau de vie plus élevé que celui des actifs », observe Maxime Chipoy.

Les 'micro niches fiscales'
Le gouvernement veut s'attaquer aux nombreuses petites niches fiscales bénéficiant à moins de 100 contribuables. Parmi les 5 proposées dans le sondage, deux se distinguent comme devant être supprimées pour les répondants (30% de favorables dans les deux cas) : l'étalement de l'imposition des primes versés aux sportifs médaillés au Jeux olympiques et paralympiques ; et l'exonération des indemnités de départ volontaire versée dans le cadre d'une restructuration au ministère de la défense.
20% des sondés sont pour la suppression de l'exonération d'impôt sur les revenus générés par le nouveau Plan d'épargne avenir climat (PEAC), et 18% pour mettre un terme à l'exonération de droits des successions des policiers, des gendarmes et des agents des douanes décédés dans l'accomplissement de leur mission. Enfin, 15% ciblent la déduction d'impôt sur le revenu au titre des souscriptions au capital de jeunes entreprises innovantes.

Une nouvelle fois, aucune niche ne se détache puisque dans le même temps, 23% des sondés ne se prononcent pas et 14% ne veulent pas remettre en cause ces niches fiscales.
« Ces micro niches fiscales restent méconnues, et souvent – car elles sont des « petites exceptions à la règle » – défendables. Elles ne suscitent donc pas d'hostilité majeure. Ce qui n'empêche pas que leur prise en compte par le Fisc, leur traitement, est lui très coûteux… et qu'il faudra bien trouver un moyen

Ecrit par Echo du Mardi le 29 avril 2025

de baisser ce coût ! », conclut Maxime Chipoy, président de Moneyvox.

L.G.

**Enquête réalisée sur 1 004 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Le sondage a été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France, du 25 au 28 avril 2025.*